

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

N° M21- 048272

68325

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : OTOM Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BADRANE Abdellah

Date de naissance : 11/11/1974

Adresse : Heli-belle

Tél. : 0661230784 Total des frais engagés : 100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	07/04/2014	Age :	37
Nom et prénom du malade :	BADRANE Abdellah		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Diabète		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	7.7.2014		

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 01/04/2014

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

Le : 01/04/2014

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Signature et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
01/01/2010	Acte de consultation	1	150	150
01/01/2010	Acte de consultation	1	150	150

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMASIE GARE 2, Bis Route de l'Albanais - 0522990244	13/04/2021	261,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/04/21	B100	155 Dh
	28/04/21	B200	260 Dh

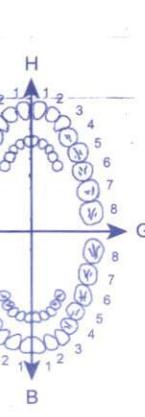
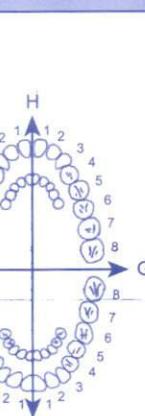
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OC.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

LOT 210080
EXP 01/2026
PPV 20.80DH
EXP 01/2026
PPV 20.80DH

20,80

EXP 01/2026
PPV 20.80DH

20,80

20,80

20,80

Casablanca le, 13/04/2021

Mr BADRANE Abdelhak

(20,80 x 7)

13

GLUCOPHAGE 500 MG

1 comprimé, matin, midi et soir au milieu ou après repas

(50,10 x 2)

THYROZOL 10 mg

1/2 comprimé le matin

13

Traitement pour 03 mois

TOT = 245,80

Thyrozol 10 mg Comprimé
Bucal sécable, Boite de 30
PPV 50.10 Dhs
Pharmacien Responsable:
Amina DAoudi
PPV 50.10 Dhs
Pharmacien Responsable:
Amina DAoudi

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Nutrition
Diabétologie
293 Bd. Abdelmoumen, 2ème Etage, Appart. N°4, Imm. Marjana,
Casablanca - 0522 99 02 84
Tél : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34

PHARMACIE GARE OASIS
152, Bis Route de l'Oasis
Casablanca - 0522 99 02 84

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire
Diplôme en Diabétologie
Diplôme en Nutrition Appliquée
Capacité de Traitement par Pompe à Insuline
Diplôme en Echographie
Holter Glycémique

Casablanca le, 13/04/2021

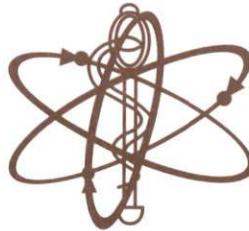
Mr BADRANE Abdelhak

TSH us



293 Bd. Abdelmoumen, Imm. Marjana, 2ème Etage, Appt. N°4 (près du croisement Anoual - Abdelmoumen) - Casablanca
Tél : 05 22 86 17 90 - 05 22 86 56 34
2ème Etage, Appt N°4 - Casablanca
Dr. Ismaïl BADRANE
Tél: 05 22 86 03 36

Mr BADRANE
Nutrition
Endocrinologie - Diabétologie
Chimie



FACTURE N° 2104150088

Mr Abdelhak BADRANE

Demande N° 2104150088

Date de l'examen : 15-04-2021

cofraAnalyses



ACCRÉDITATION

N° 8-3245

www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par

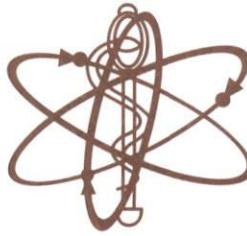
CN	Analyse	Val	Clefs
	TSHus	B200	B

Total des B : 200

TOTAL DOSSIER : 260 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :deux cent soixante dirhams DH





Mr Abdelhak BADRANE

Né(e) le : 01-01-1947

Dossier N° : 2104150088

Date de l'examen : 15-04-2021

Prélevé le : 15-04-2021 15:08 en interne

Édité le : 19-04-2021



cofrac
EXAMENS
MÉDICAUX

ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

DR : OTMAN TAZI

Adresse :293, bd Abdelmoumen , imm Marjana 2 EME
ETAGE casablanca

Page 1 / 1

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

24-08-2020

0.99

TSHus [AC]

((Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche))

Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017



Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 07/04/2021

Mr BADRANE Abdelhak

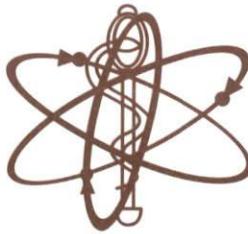
HbA1c



Dr. Otman TAZI
293 Bd Abdelmoumen, Imm. Marjana, Casablanca
Tél : 05 22 86 36 34
Fax : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 36 34
E-mail : t.otman@wanadoo.fr - Tél. : 0522 86 56 34 / 0522 86 41 90 - GSM : 0672 24 33 33

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualicrien

Mr Abdelhak BADRANE

Né(e) le : 01-01-1947

Dossier N° : 2104080175

Date de l'examen : 08-04-2021

Prélevé le : 08-04-2021 18:23 en interne

Édité le : 15-04-2021



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen, imm Marjana 2 EME
ETAGE casablanca

Page 1 / 1

BIOCHIMIE SANGUINE

10-06-2020

6.7

HbA1c [AC]

(HPLC - TOSOH (sang total EDTA))

7.3 %

(4.0-6.0)

